

11 janvier 2021

DOSSIER DE PRESSE



SIGNATURE DE LA CONVENTION

entre le Fonds pour le Développement du Bon Samaritain (FDBS) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire (SDIS 71) pour la mise à disposition de l'application « Le Bon Samaritain »



BON SAMARITAIN



SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BON SAMARITAIN (FDBS) ET LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAÔNE-ET-LOIRE (SDIS 71)

La signature de la convention entre le Fonds pour le Développement du Bon Samaritain (FDBS) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire (SDIS 71) pour la mise à disposition de l'application « Le Bon Samaritain » se fera sous l'égide de Monsieur le Préfet, Julien Charles, en présence du Président du Conseil d'administration du SDIS71, André Accary ; du Directeur départemental des services d'incendie et de secours de Saône-et-Loire, colonel Frédéric Pignaud ; du Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, Thierry Vuillemin et du Responsable national du « Bon Samaritain » le lundi 11 janvier 2021.

UN DISPOSITIF EN DEVENIR

La prise en charge de l'arrêt cardiaque en France constitue un enjeu de santé publique majeur car **l'arrêt cardiaque est responsable de la mort de plus de 50 000 personnes par an.**

Le taux de survie moyen d'une victime d'un arrêt cardiaque est seulement de 7,5 % en France. Ce faible pourcentage s'explique, en partie, par l'absence d'une pratique rapide de réanimation cardiaque par les témoins et l'utilisation trop tardive d'un défibrillateur cardiaque.

Sans geste de réanimation, chaque minute qui passe diminue de 10 % les chances de survie.

- Une victime d'un arrêt cardiaque qui n'est pas réanimée dans les 10 minutes n'a quasiment aucune chance de survie.

Aussi, de **nombreuses applications se développent ayant pour objectif de gagner du temps pour prodiguer les premiers soins à une personne en détresse dans l'attente de l'arrivée des secours publics.**

C'est le cas notamment de celles relatives au recensement et à la mise à disposition des défibrillateurs automatisés externes à proximité d'un événement (Staying Alive) ou celles relatives à l'engagement d'un citoyen secouriste (Sauv Life, le Bon Samaritain).



LE BON SAMARITAIN, UN MAILLON DEVENU INCONTOURNABLE

Déjà leader dans le domaine de la cartographie des défibrillateurs avec l'application Staying Alive, la communauté de volontaires du Bon Samaritain est devenue un maillon incontournable de la chaîne des secours qu'elle a révolutionné dès son lancement en 2017 avec les Pompiers de Paris.

Alors qu'elle est déployée dans près de 60 départements, chaque mois de nouveaux services d'urgences la choisissent pour son efficacité et sa simplicité.

- Staying Alive 1^{re} application communautaire de secours aux victimes d'arrêt cardiaque.



**EN 2020,
LES SAPEURS-POMPIERS
DE SAÔNE-ET-LOIRE
ONT DÉCLENCHÉ
514 FOIS LES SECOURS
POUR SUSPICION D'ARRÊT
CARDIO-RESPIRATOIRE.**

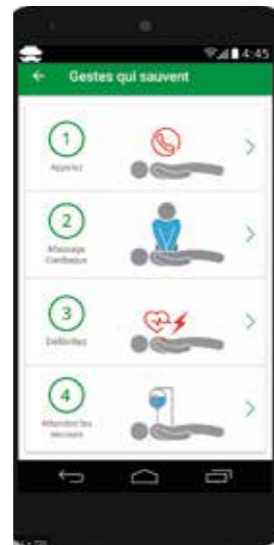
Fort de 110 000 membres, Le Bon Samaritain connaît une croissance soutenue. Ce sont ces Bons Samaritains, formés pour la plupart, mobilisables à tout instant par les services de secours, qui sont le cœur de l'efficacité de cette solution.

Avec plus de 7 500 déclenchements à ce jour, plusieurs milliers d'interventions ont été réalisées avant l'arrivée des secours, et plusieurs centaines de vies sauvées.

Le Bon Samaritain est un organisme à but non lucratif, qui met gracieusement à disposition ses applications communautaires, autant au grand public qu'aux professionnels de l'urgence (Pompiers et SAMU). Son financement est assuré grâce au mécénat de partenaires privés et publics.

À sa mission principale qu'est l'amélioration de la survie des victimes, s'ajoute la sensibilisation de la population à l'apprentissage des gestes qui sauvent, principal objectif gouvernemental dans le domaine de l'arrêt cardiaque.

Le Bon Samaritain est partenaire de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et a reçu le soutien officiel de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises et du Ministère de la Santé.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- Lors d'un Arrêt Cardio-Respiratoire (ACR), le Centre de Transmission de l'Alerte (CTA) engage les secours publics.

- Une fois les secours engagés, l'opérateur du CTA recherche, via l'application Internet « le bon samaritain », si un secouriste est disponible.

- Les « bons samaritains » disponibles aux alentours sont géolocalisés et informés par un système de déclenchement à distance via leur téléphone mobile.

- Si un bon samaritain accepte, le CTA est informé et le bon samaritain se rend sur les lieux de l'ACR guidé par son téléphone portable.

- La position d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) est transmise au bon samaritain.

- Si deux bons samaritains sont disponibles, l'un se rend sur les lieux de l'ACR et l'autre va récupérer le DAE avant de se rendre sur les lieux.

Si des sapeurs-pompiers sont inscrits comme bons samaritains et qu'ils n'ont pas été déclenchés sur cette intervention, ils pourront intervenir à titre individuel en tant que bon samaritain.

QUI PEUT ÊTRE BON SAMARITAIN ?

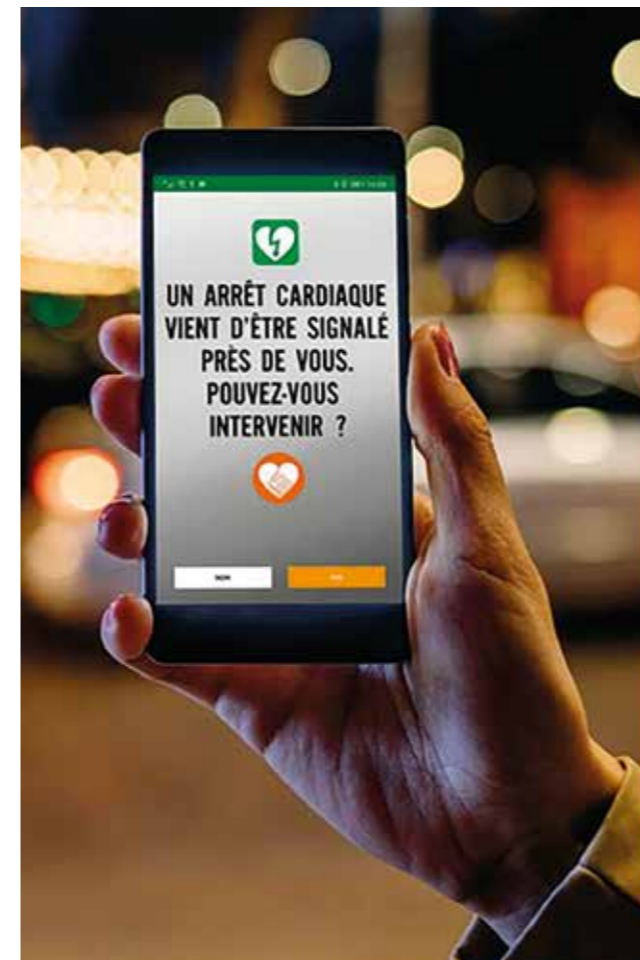
Tout le monde peut jouer un rôle et peut télécharger l'application Staying Alive pour être recensé en tant que tel.

1. Vous avez un diplôme de secouriste

- vous pouvez aller directement auprès de la personne pour prodiguer les premiers secours

2. Vous n'avez pas de notion de secourisme

- vous pouvez aller chercher le défibrillateur à proximité pour faire gagner du temps au secouriste déjà sur place



SAUVEZ DES VIES !

**DEVENEZ
BON SAMARITAIN**

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

STAYING ALIVE
DISPONIBLE SUR APP STORE ET PLAY STORE

L'ÉVALUATION

Le SDIS 71 et le FDBS pourront déterminer au cours de l'année :

le gain en termes de délai d'intervention

- l'intérêt serait d'améliorer la survie de la victime en débutant le massage cardiaque et la défibrillation quelques minutes avant l'arrivée des moyens du SDIS 71

le gain en termes de devenir du patient

- taux de fibrillation ventriculaire à l'allumage du DAE, taux de patients récupérant un pouls palpable, taux de patients transportés à l'hôpital cœur battant, taux de patients sortis vivants de l'hôpital

les possibilités d'intégration du logiciel mis à disposition et des bases de données afférentes aux systèmes d'information utilisés par le SDIS 71

- localisation des défibrillateurs dans le département de Saône-et-Loire par exemple.

UNE COMMUNICATION DU DISPOSITIF SERA RELAYÉE

par les collectivités territoriales, l'UDSP 71, l'État, le Département et les associations agréées de sécurité civile, au plus près des habitants.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ POUR ÊTRE HABILITÉ AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ?



Le Bon Samaritain est partenaire de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, de ce fait l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire est également partie prenante de ce projet.

En tant qu'organisme de formation au secourisme grand public, l'Union Départementale sera le relais lors de ces formations au développement du nombre de bons samaritains dans le département de Saône-et-Loire comme tout autre organisme de formation agréé.

EN TANT QUE CITOYEN

POUR QUI ?

- Tous citoyens qui souhaitent devenir un acteur des secours à part entière
- Tout public
- Etablissements scolaires

SECOURIR C'EST NOTRE QUOTIDIEN

POURQUOI ?

- Augmenter les chances de survie immédiate de la victime de 4 à 40 %
- Savoir faire une bonne estimation de l'état de la victime permet un précieux gain de temps
- Devenez un acteur indispensable à la chaîne des secours

COMMENT ?

En assistant et en participant activement à la formation Contenu de la formation PSC1 :

- La protection
- L'alerte
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime saigne abondamment
- La victime se plaint après un traumatisme
- La victime s'étouffe

Chaque minute gagnée augmente de 10% la probabilité de survie de la victime



CONTACT

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Saône-et-Loire
Centre d'incendie et de Secours
4, rue Raoul Ponchon - 71 100 CHALON SUR SAONE

09 61 49 14 24
secretariat@pompiers71.com

Choisir l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers c'est s'assurer d'une formation de qualité, c'est faire confiance à des spécialistes.

EN TANT QUE SECOURISTE EN ENTREPRISE

POUR QUI ?

- Tous citoyens qui souhaitent devenir un acteur des secours à part entière
- Tous organismes qui souhaitent bénéficier d'une formation SST dispensée par des formateurs qualifiés

SECOURIR C'EST NOTRE QUOTIDIEN

POURQUOI ?

- Augmenter les chances de survie immédiate de la victime de 4 à 40 %
- Savoir faire une bonne estimation de l'état de la victime permet un précieux gain de temps
- Pour que chacun de vos salariés devienne un acteur indispensable à la chaîne des secours

COMMENT ?

En assistant et en participant activement à la formation Contenu de la formation SST :

- Situer le Sauvetage Secourisme du Travail dans la santé et sécurité du travail
- Protéger et se protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner l'état de la victime
- Faire alerter ou alerter
- Secourir la victime selon son état

Chaque minute gagnée augmente de 10% la probabilité de survie de la victime



CONTACT

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Saône-et-Loire
Centre d'incendie et de Secours
4, rue Raoul Ponchon - 71 100 CHALON SUR SAONE

09 61 49 14 24
secretariat@pompiers71.com

Choisir l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers c'est s'assurer d'une formation de qualité, c'est faire confiance à des spécialistes.

